

CHÈQUES ASSOCIATIONS

À destination des -parents-

Procédure de demande des chèques associations, pour les résidents des communes du Pays de Lafrançaise

Campagne 2025-2026

**Lancement le
11 Août 2025**



1^{RE} ÉTAPE : JE FAIS MA DEMANDE EN LIGNE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.paysdelafrancaise.fr

Cas 1 : Je trouve mon association dans le menu déroulant >>> je sélectionne la campagne en cours (2025-2026), l'association et remplis tous les champs du formulaire (Nom, Prénom, numéro de téléphone, commune de résidence...).

- Une demande par enfant bénéficiaire
- Pour le livret de famille, joindre toutes les pages (celle de l'enfant ET celle du/des parents)
- Pour être éligible à la subvention majorée (35€) il faut que la ligne 14 de votre avis d'imposition (impôts sur les revenus soumis au barème) soit à 0. Dans ce cas là, veuillez fournir votre avis d'imposition dans son intégralité, faute de quoi vous ne pouvez pas prétendre à la subvention majorée.
- L'année de naissance de votre enfant doit être comprise entre **2022 et 2009**.

Afin de demander votre chèque association, merci de renseigner le formulaire ci-dessous.

Si vous pensez être éligible à la subvention majorée (35€) merci de fournir votre avis d'imposition dans le champ prévu à cet effet.

La demande doit être validée par les services de la communauté de communes du Pays de Lafrançaise, vous recevrez un email lors de la validation de votre demande.

Campagne *	<input type="text" value="Campagne 2024-2025"/>
Association * <small>Si l'association de votre choix n'est pas listée, merci de prendre contact avec eux, afin qu'ils finalisent leur inscription auprès de la communauté de communes.</small>	<input type="text" value="ALSH - LEC"/>
Email *	<input type="text" value="francoservices@paysdelafrancaise.fr"/>
Bénéficiaire * <small>Nom et prénom de l'enfant</small>	<input type="text" value="Enfant Francoservices 154052"/>
Année de naissance *	<input type="text" value="202"/>
Justificatif de domicile *	<input type="text" value="Choisir un fichier"/> DSC_8010.jpg
Livret de famille ou acte de naissance *	<input type="text" value="Choisir un fichier"/> DSC_8010.jpg
Avis d'imposition <small>Si vous pensez être éligible à la subvention majorée, (35 €) veuillez fournir votre avis d'imposition. Sans ce dernier vous ne pouvez pas prétendre à la subvention majorée.</small>	<input type="text" value="Choisir un fichier"/> Aucun fichier n'a été sélectionné

VALIDER LA DEMANDE DE CHÈQUE

Accueil Ma Communauté Habiter Aménager et préserver Entreprendre Découvrir et se divertir

Accueil » Demande de chèque association

DEMANDE DE CHÈQUE ASSOCIATION

Afin de demander votre chèque association, merci de renseigner le formulaire ci-dessous.

Si vous pensez être éligible à la subvention majorée (35€) merci de fournir votre avis d'imposition dans le champ prévu à cet effet.

La demande doit être validée par les services de la communauté de communes du Pays de Lafrançaise, vous recevrez un email lors de la validation de votre demande.

Le chèque vient d'être créé, il est cependant en attente de validation par la communauté de communes. Vous serez informé de sa validation.

INSCRIVEZ VOUS À LA NEWSLETTER

E-mail

S'ABONNER

J'accepte la politique de confidentialité

Cas 2 : Vous ne trouvez pas l'association souhaitée dans le menu déroulant >>> **merci de prendre contact avec elle, afin qu'elle finalise son inscription auprès de la communauté de communes.**

2^E ÉTAPE : JE FAIS VALIDER MON CHÈQUE ASSOCIATION

Après vérification des éléments transmis, et validation de la communauté de communes, vous allez recevoir un e-mail contenant un lien de téléchargement de votre chèque association.

ATTENTION : *Une majorité des chèques associations est arrivée dans les SPAMS lors de la campagne précédente.*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LAFRANÇAISE

Le chèque association n° 15916 au nom de Enfant Francservices 1 vient d'être validé par l'équipe de la communauté de communes.

Le chèque peut être téléchargé à cette adresse : www.paysdelafrafrancaise.fr/?action=pdf_check&id=15916
https://www.paysdelafrafrancaise.fr/?action=pdf_check&id=15916

L'équipe de la communauté de communes du Pays de Lafrançaise.

CHÈQUE ASSOCIATION

20,00 €

Communauté de communes du Pays de Lafrançaise



Campagne 2024-2025

Asso Test

Chèque N° : 16203

Bénéficiaire : Enfant Franceservices 2

Ce chèque n'a pas encore été utilisé.



Ce document est protégé et ne peut être utilisé que pour l'enfant désigné. Le QR-code de votre chèque est unique et ne peut être utilisé qu'une seule fois. Toute reproduction est strictement interdite et entraînera la nullité du chèque. Les familles doivent remettre ce chèque lors de l'inscription à l'association concernée sur le territoire intercommunal et au plus tard le vendredi 25 Octobre 2024.

>>> **C'est fait !**

Votre chèque association a bien été validé par la communauté de communes, et il apparaît dans le listing de l'association sur son compte. Vous n'avez pas besoin d'imprimer le chèque !

L'association devra simplement valider l'utilisation du chèque.

INFOS PRATIQUES:

La campagne **2025-2026** sera lancée à partir du **Lundi 11 Août 2025** et vous aurez jusqu'au **31 Octobre 2025 à 17H00** pour faire la demande de votre chèque association. Passé ce délai, nous ne pourrons plus valider de demande.

ATTENTION : *Il n'est possible de demander les chèques associations pour le LE&C que pour les **mercredis après-midi, petites et grandes vacances** (PAS de garderie matin et/ou soir).*



CONTACT

Communauté de communes du Pays de Lafrançaise

33 rue Mary Lafon 82130 Lafrançaise

05 63 65 91 90 (tapez 1)

contact@paysdelafrafrancaise.fr

www.paysdelafrafrancaise.fr